



HAL
open science

Les nouveaux usages de l'adab : belles lettres, bonnes manières et pratique des langues chez les représentants de la Porte ottomane (18e-20e siècle)

Olivier Bouquet

► To cite this version:

Olivier Bouquet. Les nouveaux usages de l'adab : belles lettres, bonnes manières et pratique des langues chez les représentants de la Porte ottomane (18e-20e siècle). *Adab and Modernity. A "Civilising Process" ?*, C. Mayeur-Jaouen (éd.), pp.251-280, 2019. halshs-03200821

HAL Id: halshs-03200821

<https://shs.hal.science/halshs-03200821>

Submitted on 30 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Adab and Modernity

A “Civilising Process”?
(Sixteenth–Twenty-First Century)

Edited by

Catherine Mayeur-Jaouen



BRILL

LEIDEN | BOSTON

Contents

Preface IX
List of Figures and Tables XI
Contributors XII

Introduction 1
Catherine Mayeur-Jaouen

PART 1

New Formulations of adab in Modern Islam (Sixteenth–Nineteenth Century)

- 1 *Adab, akhlāq* and Early Modern Ottoman Paraenesis: Birgivi Meḥmed Efendi's (d. 981/1573) *al-Ṭarīqa al-muḥammadiyya* 49
Katharina Ivanyi
- 2 Mughal Early Modernity and Royal *ādāb*: Shaykh 'Abd al-Ḥaqq Muḥaddith Dihlawī's Sufi Voice of Reform 63
Corinne Lefèvre
- 3 *Adab* and Scholarship Mirrored by Law: Reading Ibn 'Ābidīn's Treatise *Shifā' al-'alil wa-ball al-ghalīl fī ḥukm al-waṣīyya bi-l-khatmāt wa-l-tahālīl* 93
Astrid Meier
- 4 Arabic Encyclopaedias and Encyclopaedism between the Seventeenth and Nineteenth Centuries: Forms, Functions, Intersections of *adab* and Modernity 123
Francesca Bellino

PART 2

Translations and Mediations in the Time of European Encounters (Nineteenth Century)

- 5 When *Il Principe* Travelled to Egypt: Translating Machiavelli in Nineteenth Century Cairo and the Cultural Politics of the Nation 171
Elisabetta Benigni
- 6 Changing Table Manners at the Court of the Khedives: Serving Up a New *adab* for the Elite 193
Felix Konrad
- 7 Mirzā Qalich Beg (1855–1929) and the Renewal of *adab* in a Peripheral Province of British India 228
Michel Boivin
- 8 Les nouveaux usages de l'*adab* : belles-lettres, bonnes manières et pratique des langues chez les représentants de la Porte ottomane (XVIII^e–XX^e siècle) 251
Olivier Bouquet
- 9 Un *adab* de classes moyennes. Normes sociales, culture et littérature dans la production réformiste arabe au temps de Jurjī Zaydān (1861–1914) 281
Anne-Laure Dupont
- 10 *Adab* as the Art to Make the Right Choice between Local Tradition and Euromania: a Comparative Analysis of Khalīl al-Khūrī's *Way, idhan lastu bi-Ifranji!* (1859) and Aḥmed Midḥat's *Felāṭūn Beğ ile Rākım Efendī* (1875), or: On the Threshold of Nationalising Middle Eastern Culture 311
Stephan Guth

PART 3

Education and Emotions in the “Civilising Process” in the Middle East

- 11 Manfalūṭī (1876–1924), l'amour pur, et la critique sentimentale de la civilisation 349
Samuela Pagani

- 12 Entre « civilisation » et distinction, l'*adab* des missionnaires catholiques au XIX^e siècle 384
Chantal Verdeil
- 13 Feminine or Masculine *adab*? Education, Etiquette, and Ethics in Egypt in the 1900s–1920s 405
Catherine Mayeur-Jaouen
- 14 Civilising Teachers, Modernising the Sudanese: Colonial Education and “Character Training” in Postwar Sudan, 1945–1953 435
Iris Seri-Hersch
- 15 Manquer d'*adab* ou de *ta'aruf* dans l'Iran contemporain : deux enjeux différents ? 463
Anne-Sophie Vivier-Muresan

PART 4

Reformulating adab and Civilisation in Contemporary Islam (Nineteenth–Twentieth Century)

- 16 Un manuel d'*adab* et d'*akhlāq* pour les temps modernes : les *Jawāmi' al-ādāb fī akhlāq al-anjāb* de Jamāl al-Dīn al-Qāsimī (1866–1914) 481
Luca Patrizi
- 17 Yūsuf b. Ismā'īl al-Nabahānī (m. 1932), *adīb* soufi au temps de la Réforme 504
Francesco Chiabotti
- 18 A Surrogate Aristocracy? Sufi *adab*, Modernity, Rurality, and Civilisation in Ex-Soviet Central Asia 527
Stéphane A. Dudoignon
- 19 Arabic Writing and Islamic Identity in Colonial Yorubaland: Ilorin and Western Nigeria, ca. 1900–1950 552
Stefan Reichmuth
- 20 La politique du commandement du bien et de l'interdiction du mal en Arabie saoudite 586
Nabil Mouline

- 21 *Rāqī bi-akhlāqī*. The Moral Turn: from Sufi Sheikhs to Facebook Groups? 620
Albrecht Hofheinz
- Index of Keywords and Notions 651
Index of Titles 706
Index of Names and Places 713

Les nouveaux usages de l'*adab* : belles-lettres, bonnes manières et pratique des langues chez les représentants de la Porte ottomane (XVIII^e–XX^e siècle)

Olivier Bouquet

Le rapprochement entre *adab* et diplomatie ne va pas de soi.¹ L'*adab* était certes ottoman : inscrit dans un champ normatif unifié de règles et de préceptes, décliné selon divers usages de la discussion et du discours, associé à plusieurs notions de bienséance et de savoir-vivre, il s'exerçait au sein des « domaines protégés » (*memalik-i mahruse*) par le sultan.² Pourtant, dès lors qu'ils franchissaient les limites du pays des *harbi*, les représentants de la Porte cessaient d'être des hommes de l'*adab* : ils devaient s'initier aux usages du « Paradis des infidèles » (rapportés dans la relation de Yirmisekiz Mehmed Efendi).³ Ce rapprochement paraît encore moins pertinent après l'ouverture de missions diplomatiques permanentes en Europe dans les années 1830. À en croire l'historiographie, les émissaires du sultan seraient alors devenus des Occidentaux accomplis, exceptions faites du port du fez et du célibat géographique auxquels ils étaient astreints—on reviendra sur ces *topoi* orientalistes appréciés des observateurs. À mille lieux des usages de l'*adab* cultivés dans les bureaux de Stamboul et les *yalı* du Bosphore, beys et pachas envoyés en mission

1 Cet article est dédié à la mémoire de Gilles Veinstein. Je remercie chaleureusement S. Kunalalp pour son aide documentaire et ses corrections, ainsi que N. Vatin pour ses précieuses suggestions.

2 *Adab* renvoie à différentes notions : préceptes, formules, règles, convenances, bienséance, bonnes mœurs, bonne éducation, politesse. Souvent présenté comme équivalent de *terbiye*, *ahlak* ou *naziklik*, le terme est associé aux expressions suivantes : *rûsum-i adab* (bonnes manières); *adab-ı muaşeret* (règles des bonnes manières, étiquette, savoir-vivre); *adab-ı umumiye* (décence commune); *adab-ı münazara* (règles de la discussion et du discours); *adab-ı mutavaat* (règles de l'obéissance et de la soumission); *adab-ı asr* (règles du temps); *adab-ı mücaleset* (usages de sociabilité); *adab-ı erkân* (comportement convenable); *adab-ı milliye* (coutumes, traditions nationales) (*Redhouse Sözlüğü*, 12; Kélékian, *Dictionnaire*, 10; Sami Bey Fraschery, *Dictionnaire*, 276; Şemseddin Sami, *Kamus-ı Türki*, 83; Devellioğlu, *Osmanlıca-Türkçe Ansiklopedik Lugât*, 8; Çağbayır, *Ötüken Türkçe Sözlük*, 107; Kanar, *Osmanlı Türkçesi Sözlüğü*, i, 93–94; Tietze, *Tarihi ve Etimolojik Türkiye Türkçesi Lugatı*, 95.

3 Veinstein, *Mehmed Efendi*.

parlaient désormais le français, négociaient des dossiers complexes, s'initiaient aux règles financières internationales, s'informaient des techniques militaires les plus sophistiquées, fréquentaient des salons en vue, animaient le balancé mondain et allaient à l'opéra.

À la lecture des sources, il semble néanmoins que des proximités existaient entre l'acquisition de nouvelles compétences et l'expression d'anciennes mises en forme de soi. En vérité, les émissaires de la Porte des XVI^e–XVIII^e siècles ne négligeaient pas de recourir aux règles de l'*adab* pour assurer la réussite de leur mission. De même, dans les dépêches qu'ils rédigeaient et les négociations auxquelles ils participaient, les diplomates des XIX^e–XX^e siècles puisaient à des registres ottomans qui, loin d'entrer en contradiction avec les nouvelles exigences du métier, concouraient à l'exercice de leurs activités. L'analyse croisée des usages et des références des belles-lettres, du savoir-vivre et du savoir parler révèle que les représentants de la Porte devinrent les fers de lance de l'occidentalisation du système ottoman d'autant mieux qu'ils se firent, loin de chez eux, hommes d'un nouvel *adab*. C'est l'hypothèse que je voudrais explorer ici.

1 Deux registres d'expression de l'*adab*

Un dignitaire ottoman était un homme de l'*adab* : il se devait d'être un « gentleman ». ⁴ Son savoir-vivre était lié à la place qu'il occupait dans l'univers social, laquelle était fonction du statut que lui conférait l'État. La société ottomane était compartimentée ; les hiérarchies étaient fines, sinon connues de tous, du moins imposées à chacun. Le style de vie était déterminé par le rang. Un serviteur de la Porte était invité à dessiner un équilibre harmonieux entre les moyens alloués par le souverain et l'usage qu'il convenait d'en faire. Il lui fallait, le cas échéant, réfréner un goût éventuel pour le luxe ou, à l'inverse, assouplir de fâcheuses tendances à la parcimonie.

Un dignitaire ottoman était un homme de l'*adab* : idéalement, c'était un homme de savoir. Dans les bureaux où il évoluait, les calligraphes étaient entourés d'un respect sans égal. S'il n'était pas doté d'une haute culture, il était au moins scribe. Il devait écrire, et écrire selon les règles bien précises de la composition (*inşaat*). S'il doutait de ses capacités, il pouvait chercher son édification du côté des compilations de lettres, modèles appelés *münşeât*, dont le plus utilisé fut sans doute (entre la diffusion de ses versions manuscrites dans la seconde moitié du XVI^e siècle et ses premières impressions au milieu du XIX^e

4 Shinder, « Mustafa Efendi Paşa »; Tietze, « Mustafâ 'Âli ».

siècle) le *Münşeat-ı Selatin* de Feridun.⁵ Ces modèles variaient en fonction de l'exercice épistolaire recherché et de la qualité du destinataire. Mais chacun d'eux exigeait l'observation d'une extrême politesse et d'une impeccable courtoisie. Chacun proposait des formules hyperboliques à l'adresse du destinataire et des louanges dithyrambiques à l'endroit du souverain.

Certes, les règles de l'écriture évoluèrent au cours du temps. Des hommes de lettres, importants et hauts placés, invitèrent leurs collègues à en simplifier le style ou à en ordonner la grammaire—on cite souvent les exemples de Ziya Pacha ou d'Ahmed Cevdet Pacha. Des historiographes officiels (*vakanüvis*) se démarquèrent de leurs prédécesseurs lorsqu'ils prétendirent s'affranchir de la pompeuse luxuriance d'un style plus tourné vers l'effet à produire auprès d'un lecteur bienveillant et admiratif que pénétré du souci d'énoncer clairement tel ou tel propos. Ni les uns ni les autres ne firent néanmoins école : les manuels d'*inşaat* continuèrent de s'imposer jusqu'aux derniers temps ottomans.⁶ Dans son opuscule *Gülün-i İnşa* de 1275/1858–1859, Mehmed Sadik Rifat Pacha mit à la disposition des lecteurs des modes d'adresse adaptés aux titres et qualités de chacun. Dans son *Münşeat* de 1312/1894–1895, Mahmud Celaleddin Pacha recensa des tournures de style en fonction des exercices épistolaires pratiqués.⁷

Ce qui faisait du gentleman ottoman un être de savoir-vivre et de culture procédait de sa relation aux hommes et à Dieu. En tant que musulman, c'est-à-dire en tant qu'homme de l'entre-soi, il était soucieux de bien vivre ensemble, conformément à l'expression d'usage *adab-ı muaşeret* (dont la racine arabe renvoie à la communauté, la compagnie ou l'intimité). Il lui fallait cultiver des qualités particulières identifiées et énumérées par des auteurs ottomans d'époques et de milieux culturels différents. Dans son *Ahlak-ı Alai*, le Stambouliote Kınalızâde Ali Efendi (m. 1572) avait hissé sagesse, courage et chasteté au rang des trois vertus cardinales de l'*adab*.⁸ Plus de trois siècles plus tard, l'auteur palestinien al-Barghūthī caractérisa l'*adab* comme l'une des composantes du statut (*sifat*) propre à différencier les élites du commun, tels l'habit, le caractère, le langage et la relation à l'autre sexe. Il inscrit l'*adab* dans la seconde catégorie (le caractère), aux côtés de l'intelligence, l'élégance et la décence.⁹ Bref, si chaque auteur projetait la vision de son temps et restituait les règles de

5 Deux éditions paraissent, chacune en deux volumes, l'une publiée en 1848–1849 (Istanbul, Takvimhane-i amire) et l'autre en 1858 (Istanbul, Darü-t-tibaatü-l-amire).

6 On trouvera la liste des éditions des principaux manuels de *münşeat* publiés aux XIX^e et XX^e siècles dans Özege, *Eski Harflerle Basılmış Türkçe Eserler Kataloğu*, 111:1263–1265.

7 *Münşeat-ı Mahmud Celâleddin Paşa*.

8 Tezcan, "Ethics," 112.

9 Büssow, *Hamidian Palestine*, 385.

son époque (*adab-ı asr*), il s'inscrivait à dessein dans la lignée de ses prédécesseurs, désignant sous ce terme un ensemble harmonieux de vertus communes aux hommes de société, une société de musulmans dont l'ordre et l'équilibre étaient sanctionnés par la volonté divine.

Il est vrai qu'au XIX^e siècle les manuels d'*adab* abordèrent des sujets inédits, tels les arts de la table ou la manière d'évoluer dans un train. Ils révélèrent une terminologie presque aussi nouvelle pour les Ottomans que pour des Occidentaux, adeptes depuis peu du *biriç* (bridge) joué dans les *vagonli*. Mais il n'était encore question que de bien se comporter dans la relation à l'autre. L'institution de la République turque en 1923 et l'affirmation des valeurs de laïcité ne changèrent rien à l'affaire : par la table des matières autant que par les règles qu'il énonçait une à une dans le corps du texte, l'ouvrage de bienséance publié par Safveti Ziya (1928) ressemblait comme deux gouttes d'eau à celui d'Abdullah Cevdet (1927), lequel s'inspirait à l'évidence du modèle du genre rédigé par Ahmed Midhat (1894).¹⁰ En deux mots, le monde de l'*adab* était marqué par une continuité multiséculaire, fondé sur un socle de valeurs communes qui semblait se maintenir au gré des évolutions politiques et des changements de la morale publique. Du reste, il conserve à peu de choses près cette signification dans les références actuelles : on citera un film grand public qui brosse l'univers joyeusement déréglé d'une école privée;¹¹ on renverra aux sites internet qui surfent sur le renouveau des références islamiques et invitent chaque jour les internautes à observer tel précepte particulier de l'*adab* correspondant à tel ou tel hadith;¹² on évoquera enfin les leçons d'un Fethullah Gülen désireux de « revitaliser » (*canlandırılmak*) l'*adab-ı muaşeret*.¹³

10 Safveti Ziya, *Adab-ı Muaşeret*; Abdullah Cevdet, *Mükemmel*; Işın, « Abdullah Cevdet »; Ahmed Midhat, *Avrupa*. François Georgeon avait proposé une intéressante analyse de ce dernier texte dans sa présentation lors du colloque de mai 2014 sur « Adab et modernité ».

11 *Adab-i muaşeret*, 2009, réalisé par Emre Akay.

12 <<http://www.adabimuaseret.info>>; <<http://hazinesinur.blogspot.fr/2012/07/adabi-muaset-kaideleri-16-ders.html>> (consultés le 7-5-2014).

13 Voici un exemple des textes publiés sur ces sites : « La personne humaine est un être noble. Parce qu'elle est une personne, elle doit respecter les personnes. Jadis, parce que dans notre société, la vie était considérée avec respect, le respect avait nourri la profondeur de la nature. Les personnes avaient l'habitude de se témoigner du respect sans difficultés, sans superficialité, très naturellement. Il nous faut restaurer l'éducation et le respect dans nos manières, dans nos comportements, dans notre style et dans nos expressions ». (<<http://tr.fgulen.com/content/view/14394/163>>; consulté le 11-7-2014; traduction de l'auteur).

2 Hors du monde de l'*adab*

Un diplomate ottoman était dignitaire de la Porte et donc homme de l'*adab*. Mais une fois franchies les frontières de l'Empire, il entrait au pays des *harbi*, dans le monde des « gens du Livre », adeptes d'une religion qui méritait certes « des ménagements » mais qui était considérée comme « inaboutie » et « imparfaite ». ¹⁴ Conformément aux préceptes du droit islamique, un musulman n'était pas censé séjourner en terre infidèle. ¹⁵ Aussi, le sultan ne se résignait-il à envoyer des représentants dans les pays européens que dès lors que la situation géopolitique ou les exigences du commerce l'y contraignaient : l'organisation d'une mission prenait sa place au sein d'un dispositif conçu comme exceptionnel et suspensif, dicté par des circonstances immédiates et parfois pénibles, comme le règlement d'un conflit récent. Dans la pratique, la meilleure manière de solder un contentieux avec un autre État consistait à organiser un « échange mutuel » (*mübadele*) d'ambassadeurs, sur le modèle d'une clause du Traité de Küçük Kaynarca de 1774. L'article 27 fixait ainsi à la lettre le déroulement d'une double mission prévue l'année suivante :

Mais pour conclure et pour assurer plus efficacement la présente paix, et une sincère amitié entre les deux cours, on enverra de part et d'autre des Ambassadeurs extraordinaires qui confirmeront le Traité de paix, ainsi que les ratifications impériales, et les deux cours, de concert, régleront le temps de ces ambassades solennelles. Les deux ambassadeurs se rencontreront dans le même temps sur les frontières, et seront reçus, traités et respectés avec les mêmes usages et cérémonies qui s'observent entre les Ambassades respectives de la Porte et des Puissances Européennes, que la Porte traite avec le plus de distinction. ¹⁶

Cette observation de la réciprocité (*muahede*) de l'échange suspendait pour un temps l'affirmation d'une supériorité de principe qui ne pouvait s'exprimer durablement que dans le choc des armes. Pour le sultan, il s'agissait bel et bien d'une ambassade « extraordinaire » (comme il est dit dans le traité précité) : à terme, il se devait de reprendre la guerre légitime ; il ne tarderait pas à envoyer les

¹⁴ Je reprends les termes de Veinstein, « Les ambiguïtés », 329. Voir aussi Veinstein, « La diplomatie ottomane », 734–735 ; Veinstein, « Les fondements ».

¹⁵ Veinstein, « La diplomatie ottomane », 735.

¹⁶ Noradounghian, *Recueil*, 332.

militaires occuper les positions que les diplomates auraient jusqu'alors défendues.¹⁷

Pour un diplomate en mission, il n'était plus question de côtoyer des *zimmi* ni d'observer les règles interconfessionnelles fixées par les usages ou consignées dans divers traités. Bien sûr, certaines pratiques étaient communes, comme l'importance accordée à l'attribution de présents et de cadeaux. Bien sûr, un diplomate devait soigneusement veiller à articuler les exigences protocolaires imposées par la Porte aux particularités du cérémonial de la puissance invitante, au gré du rapport de force noué entre les États. L'entrée en terre infidèle restait certes une expérience d'altérité—pour grand nombre d'envoyés de la Porte, elle n'était pas répétée¹⁸—dont le principal intéressé percevait la nouveauté sans pour autant toujours juger utile d'en comprendre plus avant les particularités.¹⁹ Dans le rapport qu'il adressait au sultan (*sefaretnâme*) à son retour, il notait les coutumes qui lui paraissaient singulières. Néanmoins, loin de se faire ethnographe, il se voulait défenseur de son propre mode de vie, face à un autre mode de vie, jugé à bien des égards inconvenant quand il n'était pas proprement scandaleux : l'incroyable mobilité des femmes dans l'espace public avait de quoi, sinon le choquer, du moins le surprendre.²⁰ Il restait homme d'une société compartimentée et hostile à l'accueil d'innovations politiques jugées préjudiciables. Je citerais comme exemple ce récit de Halet Efendi, extrait du rapport de sa mission effectuée en France en 1803–1804 :

Le pouvoir est aux mains des misérables et des infâmes, ils n'ont même pas pu instaurer une république. Comme ils ne sont qu'une horde de rebelles, c'est-à-dire en bon turc une bande de chiens, ils ne peuvent en aucun cas inspirer la confiance et l'amitié à une nation.²¹

Comme ni Bonaparte, ni ses ministres ne connaissent le langage et les manières diplomatiques, leur comportement est celui d'un chef de bandits; ils ne savent ni montrer de la considération, ni répondre aux questions; ils essaient d'obtenir tout par la force. Même Talleyrand, tout en étant aristocrate et intelligent, considéré parmi les meilleurs d'entre eux, comme il est de la graine des prêtres, est lui aussi ignorant des règles diplomatiques et en plus il est particulièrement traître.²²

17 Veinstein, « Les origines et l'apogée de l'alliance franco-ottomane ».

18 Veinstein, « Les missions diplomatiques », 756.

19 Sur l'interprétation à donner aux descriptions de *mirabilia*, voir Vatin, « À propos de l'exotisme »; Vatin, « Vision ottomane ».

20 Veinstein, *Mehmed Efendi*, 42.

21 Halet Efendi, S. Yerasimos, eds., *Moralı Seyyid Ali Efendi*, 38.

22 Karal, *Halet Efendinin Paris*, 32–35 (traduit du turc ottoman dans Halet Efendi, *Moralı Seyyid*, 39).

Les différences observées par un diplomate ottoman confortaient généralement celui-ci dans le sentiment qu'il avait de représenter un souverain supérieur à tous les autres. Certes, au XVIII^e siècle, le temps de la splendeur était passé, celui qui avait vu Soliman refuser à ses plus éminents rivaux la reconnaissance du titre d'empereur, lui pour qui Charles Quint restait le « roi d'Espagne » et son frère Ferdinand le « roi de Vienne » ou « des Tchèques ». ²³ Il était passé, le temps où la Porte faisait peu de cas du rang des ambassadeurs qu'elle accréditait et jetait en prison ceux qui représentaient un État contre lequel elle engageait de nouvelles hostilités. ²⁴ Il est vrai que les défaites successives des Ottomans les obligèrent à être plus conciliants: au XVII^e siècle, ils s'étaient peu à peu convertis au principe de réciprocité. Le protocole de remise des lettres de créances (*itimatname*) s'était assoupli : les émissaires reçus, jusqu'alors saisis vigoureusement par deux chambellans (*kapıcıbaşı*) et contraints de s'incliner sans prononcer le moindre mot, jouissaient désormais de la liberté de s'adresser au souverain. ²⁵ Mais si au XVIII^e siècle l'Empire ottoman n'était plus ce qu'il était et si le sultan devait désormais souffrir d'être comparé aux plus grands monarques, il était à la tête d'un État important et d'un territoire considérable. D'où une économie de l'échange diplomatique remarquablement protocolaire. D'où une observation stricte des règles de conduite. La logique de l'étiquette gardait toujours en ligne de mire la recherche constante d'un supplément de prestige. Quelle que fût la nature du rapprochement recherché, il importait de marquer la différence entre les souverains. En témoigne le récit de la remise des lettres de créances rapporté par l'émissaire du sultan envoyé en France sous le Directoire. Rien n'est laissé au hasard : de la main droite à la main gauche, la lettre franchit l'espace de la *mübadele*, accompagnée d'une technique de corps particulière.

Quand nous sommes arrivés en vue de l'endroit où se trouvaient les directeurs, j'ai pris des mains du secrétaire en chef la lettre principale—valéureusement portée—et après l'avoir de nouveau portée à mes lèvres et l'avoir baisée par trois fois en public, j'ai exécuté la cérémonie de révérence et de déférence. La portant avec la main droite à hauteur de ma tête (...) je me suis approché d'eux et avec ma main gauche, en faisant une demi-révérance—comme le ministre chargé des Affaires des États

23 Veinstein, « L'Empire », 163; Veinstein, *Mehmed efendi*, 22.

24 Veinstein, « La diplomatie ottomane en Europe », 734.

25 La mission a lieu en 1776 (Itzkowitz, Mote, *Mubadele*, 171). Sur les évolutions des cérémonies d'accréditation, voir Yıldırım, *Osmanlı Devleti'nde Elçi*.

étrangers me l'avait expliqué conformément à leurs coutumes –, je l'ai présentée aux directeurs susmentionnés, ses serviteurs...²⁶

Du représentant sur place, il était attendu qu'il ne négligeât aucun détail protocolaire et, en cas de différend sur le déroulement des cérémonies, qu'il restât ferme dans l'affirmation de ses exigences.²⁷ Partout où il était reçu, il devait se « comporter d'une façon digne de l'honneur de l'État sublime », pour reprendre les termes de Morali Seyyid Aali Efendi envoyé en France en 1798.²⁸ Il veillait à éviter les faux pas de ses prédécesseurs, tel Ibrahim Pacha qui, envoyé à Vienne en 1719 pour consacrer la paix de Passarowitz, s'était vu reprocher d'avoir inconsiderément baisé le manteau du souverain.²⁹

3 Politesse des usages, réalisme de la visée

En toute circonstance, un diplomate ottoman devait faire montre de politesse et respecter les usages de ses interlocuteurs, mais en aucun cas il n'était question d'*adab*. Il s'agissait de nouer ou de renforcer une relation imposée par les circonstances et non d'inaugurer ou de raffermir une fidélité sincère et durable.³⁰ Il ne faut pas se tromper sur le sens de l'expression « amitié » employée à tout bout de champ, de part et d'autre, dans le traité précité de 1774 comme dans bien d'autres.³¹ Sans doute chez les Européens du XVIII^e siècle, le terme était-il empreint d'une idée du temps, « d'une nature humaine universelle au-delà des apparences multiples »³²—nature certes portée par telle culture plus que par telle autre.³³ Rien de tel n'existait chez l'Ottoman. Si la déclaration d'amitié était un thème classique des lettres adressées par le sultan, en général, l'affirmation de la fidélité et de la loyauté (*sadakat, istikamet*), la manifestation de sentiments sincères, le fait de rappeler que la Sublime Porte était ouverte à tous, ennemis comme amis, dissimulaient à peine une visée toute autre, itérative quand elle n'était pas menaçante. De même que dire son amitié à un grand

26 Halet Efendi, *Morali Seyyid*, 90. Dans sa relation, Yirmisekiz Mehmed Efendi rapporte qu'il s'était incliné devant le roi, tenant la lettre à la main (Veinstein, *Mehmed Efendi*, 97).

27 Veinstein, *Mehmed Efendi*, 30, 33.

28 Halet Efendi, *Morali Seyyid*, 72.

29 Veinstein, *Mehmed Efendi*, 22, 32.

30 Veinstein, « Les ambiguïtés », 328–330.

31 Veinstein, « Les fondements », 520.

32 Veinstein, *Mehmed Efendi*, 47.

33 Landweber, "How Can One Be Turkish ?," 404.

amiral était pour le sultan le préalable destiné à lui faire exécuter un ordre,³⁴ de même rédiger un bulletin (*fetihname*) pour partager avec ses partenaires la joie d'une récente victoire pouvait passer à bon droit comme la menace d'une conquête à venir.³⁵ Il en allait ainsi des alliés de circonstance : il ne faut pas se méprendre sur le contenu des lettres de soutien que Soliman écrivit à François 1^{er}, emprisonné à Madrid, à qui il prodiguait de bienveillants conseils. Son nouvel ami était un allié de poids. Il en reconnaissait la puissance.³⁶ Ses successeurs ne firent pas autrement, usant du même réalisme quand il ne s'agissait pas de cynisme : la France, pour reprendre les termes de Barberousse, était tout simplement considérée comme « le pays chrétien le plus important parmi les infidèles infernaux ».³⁷

La politesse observée par tel ou tel émissaire du Grand Seigneur, qu'elle fût rudimentaire ou sophistiquée, n'était pas tant le produit d'une proximité de cœur que l'application de ce principe de réalisme. Tant mieux si, à Paris, Yirmisekiz Mehmed Efendi fit preuve d'un grand tact, si on lui trouvait « toute la galanterie d'un ancien courtisan de France », s'il se comportait, selon le mot de Matthieu Marais, avocat au Parlement de Paris, « comme si le Louvre était sa maison »,³⁸ si, dans les salons où il fut reçu, il partagea la compagnie de nobles dames, et sut se faire apprécier d'elles par la vivacité de son esprit et la pertinence de ses bons mots. Tant mieux si ce qui passait pour sincère était feint. L'émissaire savait qu'une fois franchie la porte des appartements qui lui avaient été attribués, il regagnait alors un espace d'extraterritorialité de l'*adab*, où il pouvait à son aise jouir de la camaraderie et de l'intimité des membres de sa suite, et respecter, autant qu'à Istanbul, les règles de l'islam. Il n'en restait pas moins vrai que, partout où il était amené à se déplacer, il portait en lui un *habitus* de gentleman qui le prédisposait à transposer son aptitude à accorder l'ordre de la reconnaissance à celui des prestiges en un outil de comportement diplomatique. Ainsi, il n'avait pas échappé à plusieurs observateurs que Yirmisekiz Mehmed Efendi, premier ambassadeur en titre envoyé en France sous la Régence, savait s'incliner « proportionnellement à la dignité de chacun des officiers qu'il saluait »,³⁹ à Versailles aussi parfaitement qu'il l'eût fait à la Sublime Porte. L'éthique de l'*adab* avait son utilité pour le guider sur l'échelle des équivalences, face aux ministres et autres dignitaires qu'il était amené à

34 Veinstein, « Les documents », 17–19.

35 Comme dans le *fetihname* envoyé aux Chevaliers de Saint-Jean à Rhodes leur annonçant la prise de Belgrade de 1721 (Vatin, « La correspondance »).

36 Veinstein, « Les ambiguïtés », 342.

37 Veinstein, « Les ambiguïtés », 325.

38 Cité in Veinstein, *Mehmed Efendi*, 222.

39 *Le Nouveau Mercure*, 21 mars 1721, cité in Veinstein, *Mehmed Efendi*, 187.

rencontrer. Et à son retour, l'interprétation qui fut donnée à l'exécution de sa mission correspondit pleinement au principe d'équilibre dont il était question plus haut : si la Porte s'était dite satisfaite que le représentant du sultan eût été accueilli avec plus de prestige que les ambassadeurs d'autres princes orientaux, le grand vizir reconnu que Mehmed Efendi avait reçu « plus d'honneurs qu'il ne le méritait ». ⁴⁰

4 De l'émissaire au diplomate

Le traité de Karlowitz de 1699 marqua l'abandon contraint et pragmatique de la diplomatie unilatérale pratiquée par les Ottomans. Le traité de Lausanne de 1723 signa leur maîtrise désormais accomplie des usages de la négociation (l'impérial Lord Curzon finit par perdre son sang-froid face à la ténacité du général İsmet Pacha), aussi bien que leur retour au principe en vertu duquel l'état des forces militaires devait strictement commander l'ordre de la négociation. Entre ces deux dates, les Ottomans s'employèrent à adapter leur diplomatie (aussi ancienne que leur État) au nouvel ordre géopolitique qui s'imposait à eux autant qu'à la civilisation des mœurs qui organisait le « Paradis des infidèles ». Il leur fallut enrichir l'expérience des relations bilatérales dans un jeu diplomatique d'ensemble désormais fixé par des règles codifiées et universelles. L'heure n'était plus à la bataille de l'étiquette. Elle était à la reconnaissance de la légitimité de l'Empire en tant que construction politique. La diplomatie ottomane n'était plus inscrite dans le prolongement direct de la guerre : au XIX^e siècle, les Ottomans ne prirent l'initiative d'aucun conflit militaire. Ils s'en tinrent à la poursuite d'un double objectif : défendre l'intégrité territoriale de l'Empire; obtenir la reconnaissance des attributs de leur souveraineté. ⁴¹ Les conséquences de cette mutation sur la nature et la pratique du métier de diplomate furent considérables. Mon hypothèse est que, intériorisé dans l'exercice de la représentation du sultan, l'*adab* participa de cette mutation dans les registres, contigus plus que séparés (les belles-lettres et les bonnes manières), où il se déploya.

Pareille proposition revêt une double incidence historiographique. Le métier de diplomate a souvent été décrit comme le lieu privilégié d'une occidentalisation des références et des pratiques. ⁴² Je suggérerais qu'il se dotait

⁴⁰ Veinstein, *Mehmed Efendi*, 31.

⁴¹ Kuneralp, « La question d'Orient vue de l'Orient ».

⁴² Pour une réflexion sur les degrés de cette occidentalisation, voir Bouquet, « Faut-il encore parler de modernisation ottomane ? ».

également d'outils porteurs d'une tradition ottomane et que, loin de peser sur l'intégration d'une modernité extérieure, l'*adab* offrait un cadre favorable à l'acquisition de nouveaux usages, au premier rang desquels figurait la pratique des langues. À cet égard, les spécialistes inscrivent les langues européennes au registre des connaissances générales : de même que les Ottomans des siècles précédents auraient appris le persan comme ils auraient mémorisé les hadiths ou le *fiqh*, ceux du XIX^e siècle auraient été initiés au français de la même manière qu'ils se seraient familiarisés à l'économie politique ou à la botanique. L'optique est différente dès lors qu'on considère que les langues relèvent au moins autant de compétences pratiques (*literacy*) que de savoir acquis et, qu'en matière de diplomatie, presque tout est affaire de pratique.⁴³ Or celle-ci avait profondément changé.

Au XIX^e siècle en effet, le temps n'était plus celui où les figures des dignitaires de la Porte envoyés en mission officielle se confondaient avec celles d'experts ou d'espions voyageant incognito, de ces émissaires du sultan qui s'en tenaient à parcourir un territoire peu familier, se contentaient d'échanges superficiels et de brèves rencontres, principalement soucieux de remettre en temps et en heure leurs lettres de créances.⁴⁴ L'ambassadeur improvisé cédait la place au diplomate—du reste, l'usage du terme date du début des années 1790.⁴⁵ Il était moins une sorte de phénomène exotique, lieu de fascination des cours européennes, qu'un « cher collègue » dont il fallait honorer les invitations. Non plus seulement envoyé de la Porte, mais homme de légation ou d'ambassade, il ne s'en tenait plus à l'exécution d'une mission unique, sinon principale, mais devait couvrir les champs de compétences élargies de la représentation diplomatique.⁴⁶ Il ne s'agissait plus d'offrir une « lucarne ouverte vers l'extérieur »,⁴⁷ mais de constituer un observatoire et se tenir aux aguets.⁴⁸ Il ne s'agissait plus de prendre quelques notes dans l'optique d'un récit rédigé a posteriori et principalement destiné au sultan, mais de tenir constamment informée sa hiérarchie des principales évolutions du pays de résidence, de produire des rapports nourris d'informations précises et de rendre compte, dans le

43 Voir à ce sujet O. Bouquet, « Ce que dire que l'on parle veut dire ».

44 Pour un aperçu sur les activités des espions ottomans, voir Ménage, "The mission"; Isom-Verhaaren, "An Ottoman Report"; Vatin, « Les instruments de la diplomatie ».

45 En langue française, respectivement en 1791 pour diplomate et 1792 pour diplomatie (Veinstein, « La diplomatie ottomane », 733).

46 Sur les exigences du métier de diplomate voir Bouquet, Kuneralp, *Les Musurus*.

47 Veinstein, « Les missions diplomatiques », 757.

48 Davison, "Vienna," 259.

détail, du traitement accordé à des dossiers complexes.⁴⁹ Il fallait écrire beaucoup et souvent. Il fallait prendre garde de tout dire, avant le départ toujours trop imminent de la valise diplomatique.⁵⁰

Un chef de mission devait défendre les intérêts ottomans auprès de ses interlocuteurs. Il n'était plus seulement la « voix de son maître » (G. Veinstein), le Grand Seigneur qui imposait jadis, unilatéralement et superbement, ses volontés à des partenaires qu'il n'hésitait pas à tutoyer et dont, parfois, il écorchait les noms. Il était désormais un négociateur. Il lui fallait parler par lui-même—et souvent, il manquait d'instructions—et trouver les arguments nécessaires à la défense de ses positions. Il lui fallait éclairer sa hiérarchie dans l'espoir d'obtenir des instructions précises—des « éléments de langage », dirait-on aujourd'hui—qui l'aideraient à manœuvrer dans les discussions. Il lui fallait négocier le contenu des textes, de manière parfois âpre. Le cas est bien connu d'un Aali Pacha qui, au Congrès de Paris de 1856, s'était démené pour remplacer des formules imposées par d'autres plus adaptées à ce qu'il estimait correspondre aux intérêts de la Porte—il s'agissait de ne pas répéter les erreurs de traduction commises à l'occasion de la signature du traité de Küçük Kaynarca en 1774, erreurs que les Ottomans avaient payées cher.⁵¹ Les diplomates sélectionnés pour exécuter ces périlleux exercices étaient choisis parmi les plus habiles rhéteurs.

Qu'il eût à s'entretenir avec ses homologues ou qu'il eût à informer ses supérieurs, un diplomate ottoman, à l'instar de ses collègues russes, autrichiens ou roumains, se devait, sauf cas exceptionnel, de le faire en français—la diplomatie ottomane ne recourut à l'usage du turc qu'au début du xx^e siècle. Si le français était la langue maternelle de plusieurs diplomates issus de grandes familles grecques, arméniennes ou d'origine européenne, ils composaient une minorité du corps. Cette minorité occupait des postes d'importance, mais ne suffisait pas à remplir les ambassades dont le nombre avait quadruplé entre 1840 et 1890 et dont le personnel s'élevait à plus d'une centaine de membres. Parmi eux, le nombre de ceux qui avaient le français pour langue maternelle décru autant que s'accrut celui de ceux qui eurent à l'apprendre. Langue difficile, très parlée dans l'Empire, mais dans des cercles restreints sinon dans des villes particulières. Langue tardivement apprise aussi : Mehmed Said Efendi, fils du précité Yirmisekiz Mehmed Efendi, est généralement décrit comme le premier

49 Sur la complexité des dossiers gérés par les chefs de poste notamment en matière d'emprunts financiers, voir Bouquet, Kunalalp, *Les Musurus*.

50 Bouquet, Kunalalp, *Les Musurus*.

51 Davison, "Ottoman Diplomacy," 584–585. Autre exemple d'erreurs d'interprétation liées à des problèmes de traduction: le traité turco-américain de 1838, analysé par Kunalalp, "Ottoman Diplomacy."

homme d'État musulman à en avoir acquis les rudiments. Or les spécialistes ont noté les insuffisances de la formation linguistique dispensée au sein du bureau de Traduction (*tercüme odası*) conçu pour former de nouveaux interprètes.⁵² Ils ont souligné le rôle des séjours à l'étranger dans des institutions comme l'École ottomane (*Mekteb-i osmânî*) installée à Paris au milieu du XIX^e siècle,⁵³ autant qu'ils ont mis l'accent sur l'importance des contacts étroits, tantôt prestigieux, tantôt moins honorables, noués avec des francophones—si le grand orientaliste Sylvestre de Sacy avait contribué à parfaire le français de Mustafa Reşid Pacha, Guizot avait pour sa part incité le diplomate ottoman à se rapprocher des danseuses de l'Opéra de Paris.⁵⁴ Ils ont mis en avant quelques cas exceptionnels, tel le précité Aali Pacha qui, « nuit et jour », avait appris le français à Vienne, sous un grand arbre, dans les jardins de l'ambassade.⁵⁵ Ils ont souligné l'aptitude de diplomates à intégrer, au fil des séjours en légation, des codes qui leur étaient préalablement étrangers, au point de devenir plus Parisiens que les Parisiens eux-mêmes, entre un Mahmud Muhtar qui ne portait que des habits anglais, un Halil Şerif Pacha qui faisait courir son écurie à Longchamp et un Salih Münir Pacha qui avait intégré l'Académie des sciences morales et politiques.⁵⁶ Mais ils ont peu prêté attention aux modalités pratiques de l'acquisition du français. Partant, il n'est pas question de nier la réalité du degré d'occidentalisation qui modelait la pratique diplomatique et dont R. Davison a justement rendu compte.⁵⁷ Il faut en revanche s'interroger sur les modes d'acquisition des compétences, en particulier linguistiques, des diplomates dans l'exercice de leur métier.

5 Le nouvel *adab* : la langue des diplomates

Commençons par souligner que ces derniers ne disposaient pas à proprement parler de manuels rédigés en ottoman à l'usage des chancelleries. Au moins pouvaient-ils consulter des ouvrages européens de référence conservés à la bibliothèque du bureau de Traduction, tels les guides de Martens, La Vega,

52 Lalor, "Promotion," 87–89; Aydın, "Divan-i Hümayun," 59–62; Kunalalp, « Évolution »; Balcı, « Osmanlı Devleti'nde Tercümanlık »; Özkul, « Tanzimat Döneminde »; Kamay, "Public Diplomacy."

53 Şişman, « Mekteb-i Osmânî ».

54 Perin, *Tanzimat*, 52. Je remercie S. Kunalalp pour cette information.

55 Ali Fuad, *Rical*, 56.

56 Tugay, *Three Centuries*, 58; Kunalalp, « La Question d'Orient ».

57 Voir notamment Davison, « The Westernization », 54–65; Davison, « The Modernization ».

Moreuil, Clercq et Vallat,⁵⁸ parcourir les relations de diplomates dans lesquelles figuraient des éléments terminologiques en usage, et feuilleter les premiers journaux parus en langue française dans les années 1820–1830 (*Spectateur oriental, Courrier de Smyrne, Moniteur ottoman*). Sans doute également, plusieurs diplomates ottomans avaient-ils acquis des manuels de style ou des guides pratiques de la négociation.⁵⁹ Mais de fait, ils n'eurent que tardivement accès à des outils administratifs adaptés, rédigés en partie en ottoman et spécifiquement conçus pour les aider à s'initier aux secrets du métier, tel « le répertoire des terminologies officielles » (*Lugatçe-i istilâhat-i resmîyye*) publié en 1891.⁶⁰

L'auteur, Hüseyin Ağâh, membre du bureau de Traduction de la Sublime Porte, s'inspirait directement d'un manuel rédigé vingt ans auparavant, celui de Schlechta-Wssehrd, qui avait occupé plusieurs fonctions de direction dans les ambassades européennes d'Istanbul.⁶¹ L'analyse comparée de ces deux ouvrages montre que l'outil est conçu différemment, sur le modèle d'un petit livre de poche comme il s'en publiait désormais à Istanbul et qu'il était commode de manier en situation d'échange ou de négociation. Il reprenait une partie des formules générales, sinon administratives, employées dans les documents officiels (« *evrak-ı resmîyye* »). Laissant de côté la plupart des expressions techniques et militaires recensées par Schlechta-Wssehrd, Hüseyin Ağâh enrichit son manuel de formules propres au métier de diplomate : « clé déchiffrente », « memorandum », « rappel d'ambassadeur ».⁶² Il y ajouta des exemples de tournures employées en chancellerie : « précédent de nature à donner de l'inquiétude », « démenti éclatant », « assurances positives », « pensée généreuse », « incitations coupables », « rassurer les esprits ».⁶³

Ces ressources lexicologiques étaient aussi spécifiques que nouvelles. En revanche, l'apprentissage de la langue était, me semble-t-il, conditionné par une rhétorique, ottomane celle-ci, dont la plupart des secrétaires avaient acquis les rudiments, souvent à un jeune âge. Ces diplomates étaient les héritiers des hommes de plume formés dans la longue tradition du divan impérial, de ses drogman et lettrés aguerris aux difficultés de traduction des chartes et *ahdnâme*. Ils étaient informés des débats des historiographes et autres hommes

58 Martens, *Guide diplomatique*; Moreuil, *Manuel*; Clercq, Vallat, *Guide*; Garcia de La Vega, *Guide*. Pour des inventaires de la bibliothèque du bureau de Traduction, voir Balci, *Osmanlı Devleti'nde Tercümanlık*, 103–137.

59 Citons notamment Meisel, *Cours*, ou Callières, *De la manière de négocier*.

60 Istanbul, Alem matbaası, 1308.

61 Schlechta-Wssehrd, *Manuel*.

62 Schlechta-Wssehrd, *Manuel*, 17, 45, 57.

63 Schlechta-Wssehrd, *Manuel*, 52, 23, 12, 50, 37, 57.

de plume (*ehl-i kalem*) sur l'équilibre qu'il convenait de trouver entre, d'une part, la belle écriture des *münşeat* et, d'autre part, la langue bureaucratique destinée à éclairer la prise de décision politique. Des modèles d'éloquence (*belagat*) étaient offerts à chacun, choisis parmi les plus belles plumes passées à la postérité, du grand auteur de divans Fuzulî au XVI^e siècle au prosateur Pertev Pacha au XIX^e siècle. Ils variaient selon la personne (le supérieur ou l'ami, le père ou la veuve) à laquelle il était opportun de s'adresser, qui pour présenter des félicitations, qui pour souhaiter des vœux de ramadan (*tebrik-i ramazan*). Ils différaient selon le dignitaire auquel il était indispensable de transmettre des remerciements empressés (*teşekkürnâme*) après avoir été promu ou décoré, ou de faire parvenir une demande argumentée (de mutation ou de mise à la retraite).⁶⁴ Dans cette manière—particulière mais, tout compte fait, assez proche de la rhétorique du divan impérial—qu'avaient les diplomates ottomans de tourner leurs phrases pour défendre la position de la Porte, pourquoi se seraient-ils privés de recourir aux astuces de formulation et de louange, aux chapelets de synonymes et d'antonymes qui faisaient la saveur des lettres écrites aux supérieurs hiérarchiques (*istidanâme*) ? Pourquoi auraient-ils laissé de côté les exercices du genre, assimilés dès leur plus jeune âge, par lesquels il convenait de présenter ses respects (*arz-ı hulus*), de prendre des nouvelles ou d'adresser ses compliments (*istifşar-ı hatır*) ?

Truffés de formules de politesse et de louange, ces modèles épistolaires offraient des lignes directrices utiles à l'acquisition de l'*adab* diplomatique. Ils reposaient sur des conceptions et des usages communs aux manuels de bonne conduite en vogue à la fin de l'Empire, à savoir les ouvrages d'*adab-ı muaşeret*. Cette hypothèse d'un lien tissé entre les deux registres (la langue et l'*habitus*) de l'*adab* s'inspire de ce que nous savons des évolutions du monde diplomatique.

6 Le nouvel *adab* : *habitus* et bonnes manières

Des études documentées existent sur la domination sociologique exercée par les noblesses européennes dans le monde diplomatique.⁶⁵ Leur prise en

64 On trouvera des exemples aussi variés que détaillés de ces exercices dans *Münşeat-ı Azîziye*.

65 Pour des comparaisons avec l'Angleterre, on lira Cannadine, *The Decline*; Jones, *The British Diplomatic Service*, en particulier les chapitres III (« The Family Embassy ») et V (« The Decline of the Family Embassy »). Pour le cas de la France, on consultera Dasque, « De la sociabilité »; *id.*, « Une élite »; *id.*, « Les élites »; *id.*, « La diplomatie ». Pour l'Allemagne, voir Schwabe, ed., *Das diplomatische Korps*.

compte aide à mettre en perspective les difficultés rencontrées par les diplomates ottomans du milieu du XIX^e siècle à prendre place dans ce monde. Héritiers de *kul* (esclaves gouvernementaux) dans la conception qu'ils se faisaient de leur statut, pour certains issus de lignées parfois anciennes mais exemptes de toute valeur aux yeux du grand monde de Londres ou de Paris, pour d'autres anciens esclaves affranchis, ils devaient s'implanter dans un univers sociopolitique situé à mille lieux du leur. Musulmans pour une partie d'entre eux à l'époque où l'esprit de la Sainte Alliance se diffusait partout en Europe, représentants d'un État affaibli par les développements successifs de la Question d'Orient, il leur fallait pourtant trouver leur place dans le corps diplomatique et tenir leur rang dans les négociations.⁶⁶ L'opération était moins complexe pour des descendants de hautes familles phanariotes et néo-phanariotes : les Caradja, Callimaki, Musurus et Carathéodory, largement représentés dans les légations et ambassades, étaient en effet familiers des grands hôtels de la Riviera et des cures thermales suisses ou pyrénéennes appréciées de leurs collègues. Une fois en poste, il leur restait à construire habilement et patiemment des relations durables avec les ministres et les politiques influents. Au fil des réceptions ou d'échanges plus informels, il leur fallait nouer des liens privilégiés avec des banquiers, écrivains et journalistes.⁶⁷ En toutes circonstances, il était impératif d'être d'une politesse irréprochable et d'une patience à toute épreuve. Il importait de savoir glisser de bons mots dans les dîners : c'était bien connu, le bon négociateur était aussi homme d'esprit—un point de plus dont l'historiographie a fait son miel. Parmi les hautes figures, aussi brillantes qu'exceptionnelles, retenues par la postérité, Aali Pacha se hisse au rang des meilleurs rhéteurs et Fuad Pacha, son alter ego, se distingue en champion de l'aisance mondaine :

Au dernier bal donné par lui quand il était grand-vizir, car les ministres donnent parfois des bals à l'européenne, sauf que les femmes turques restent dans leur appartement, où les dames seules vont les visiter, un jeune attaché d'ambassade tout fringant donnait le bras à la femme de son chef pour la conduire au harem; arrivé sur le seuil, il ne faisait point mine de vouloir s'y arrêter, quand Fuad, qui l'avait suivi des yeux,

66 Précisons toutefois que plusieurs pachas musulmans étaient introduits dans les cercles les plus fermés, tels Veliyeddin, Mahmud Esad et Halil Şerif.

67 Sur les difficultés du métier de diplomate dans les premières représentations permanentes ottomanes, voir Bouquet, « Un Rum ». Sur les grandes familles de diplomates ottomans, voir Bouquet, Kuneralp, *Les Musurus*.

s'approcha et lui dit en souriant : « Pardon, monsieur, vous êtes accrédité auprès de *la Porte*; votre mission finit ici ». ⁶⁸

De même qu'il était utile de trouver dans l'*adab* des belles-lettres de quoi nourrir dépêches et rapports, il était précieux de puiser dans les écrits ottomans des préceptes éclairants sur les manières de vivre en société. Dans ce registre également, l'éthique du gentleman stambouliote s'articulait au modèle européen plus qu'elle ne s'en dissociait. Dans un univers social où les relations individuelles se multipliaient au contact des marchands, diplomates et voyageurs venus d'ailleurs, les rapprochements « par le haut » ⁶⁹ animaient le tissu socio-culturel, et des références communes se développaient entre élites européennes et ottomanes. On apprenait à converser, ⁷⁰ entre-soi, « dans les coins de salon » (*salon köşelerinde*), titre du roman d'abord paru en feuilletons dans lequel le diplomate Ziya Safveti nourrissait, autant de ses missions à l'étranger que de sa vie à Istanbul, une description savoureuse des usages en vogue dans les « petits » et les « grands salons » où les dames avaient leur jour. ⁷¹ À la fin du XIX^e siècle, la plupart des diplomates de carrière avaient suffisamment fréquenté le monde européen pour être en mesure d'en décrire les particularités, dans leur bureau ou dans des bonnes feuilles, à l'attention des générations à venir. Dans son *Teşrifat ve Adab-ı Muaşeret*, Lütfî Simavi énonçait un à un les principes généraux qui devaient permettre à chacun de bien se comporter en société. Il soulignait qu'il importait de savoir saluer, se présenter, répondre convenablement à la question posée par tel prince, se tenir à table ou prendre sa place dans une voiture. ⁷² L'auteur tirait de la description de situations réelles, ou présentées comme telles, divers principes généraux : « l'éducation et la politesse s'imposent en tout lieu »; « il n'est pas convenable de parler de religion et de rite (*medhheb*) dans toutes les sociétés »; « il est exclu de parler d'âge en présence de dames ». ⁷³ Il différençait aussi clairement que possible ce qui se faisait (complimenter la maîtresse de maison) et ce qui ne se faisait pas (prendre congé sans avoir salué cette dernière). À partir d'exemples inspirés de son expérience personnelle, il livrait de précieuses recommandations pour se tirer d'une situation délicate, savoir répondre en public et avec élégance au

68 Challemeil-Lacour, « Les hommes d'État », 903. Voir aussi Davison, *Reform*, 90.

69 Georgeon, « Présentation », 11.

70 Strauss, « La conversation »; Strauss, « *Romanlar, ah! Ô Romanlar!* ».

71 Safveti Ziya, *Salon Köşelerinde*, 3.

72 Lütfî Simavi, *Teşrifat*.

73 Lütfî Simavi, *Teşrifat*, 25, 26, 34.

mot peu heureux d'un malotru, avant de rassurer la maîtresse de maison sur le plaisir qu'on éprouvait, quoi qu'il advînt, à être en sa compagnie.⁷⁴

Bref, entre les Européens qu'il était amené à rencontrer et les romans qu'il serait curieux de lire, un jeune employé de la Porte nouvellement nommé en légation pouvait se faire une idée précise de l'univers dans lequel il aurait à s'intégrer une fois débarqué de l'Orient-Express. Cela dit, il en allait pour les bonnes manières comme pour les langues : l'essentiel de la formation s'effectuait sur place. C'était en poste qu'un conseiller d'ambassade pourrait s'informer auprès de ses collègues et de son chef de mission, lui-même instruit, dès son arrivée, par des *guidelines* sur les usages spécifiques à chaque cour européenne.⁷⁵ Le mieux était encore d'avoir un parent dans la place, *a fortiori* d'avoir été formé aux côtés de son père comme cela arrivait souvent.⁷⁶ Et pour ceux qui étaient nés en ambassade, l'essentiel de l'*habitus* était déjà acquis : lorsqu'il choisit de rejoindre la carrière diplomatique, un Étienne Musurus (accueilli tout jeune enfant dans les salons de la Reine Victoria et dont la sœur Rachel faisait le ravissement par son jeu au piano) n'avait plus grand-chose à apprendre des bonnes manières.

Cela dit, si la connaissance des usages du monde et la maîtrise de la langue étaient des conditions nécessaires, elles n'étaient pas suffisantes. À la veille de la mission dont il avait été chargé auprès de la Reine d'Angleterre, le mari de Rachel Musurus, Bessaraba de Brancovan, le plus parisien des princes roumains auquel aucune entrée dans le monde n'était refusée, estimait néanmoins utile de s'enquérir des usages diplomatiques auprès de son beau-père, le chevronné Constantin Musurus, inaltérable ambassadeur de la Porte à Londres, et de son beau-frère, le précité Étienne, alors en poste à Rome :

Pour en finir, une dernière grâce, mon cher beau-père. J'ai besoin de quelques renseignements sur les us et coutumes diplomatiques. Je serais honteux d'avoir à avancer mon ignorance, alors que je suis le gendre d'une personnalité aussi marquante que Votre Excellence, Monsieur l'ambassadeur. Veuillez donc charger mon cher beau-frère Étienne de répondre au petit questionnaire que j'annexe à cette lettre, et, lui faisant toutes mes amitiés, le remercier par avance de son obligeance.⁷⁷

74 Lütü Simavi, *Teşrifat*, 11, 13, 26–27, 34.

75 Ces *guidelines* étaient généralement transmises par le directeur du Protocole. Je remercie S. Kunalalp pour cette information.

76 Bouquet, Kunalalp, *Les Musurus*.

77 FM 13-69, 5 février 1879, Bassaraba de Brancovan à Constantin Musurus.

7 Les périmètres de la distinction : le harem, la viande et le fez

La figure de l'émissaire du Grand Seigneur s'était donc effacée sous celle du diplomate de carrière. Les temps avaient changé. Mais des traits culturels distinctifs bien connus continuaient de nourrir des représentations en partie fondées sur la réalité des usages. Le harem suscitait encore l'intérêt et attisait la fascination des Occidentaux. En 1721, le prémentionné Yirmisekiz Mehmed Efendi avait été interrogé à ce sujet dans un salon. À la question de la marquise de Biron qui s'étonnait « de ce qu'il n'avait point amené quelques-unes de ses femmes », il avait botté en touche, rétorquant avec habileté : « Deux raisons m'en ont empêché : premièrement, la longueur du voyage et la mer auraient pu les fatiguer beaucoup; secondement, j'étais persuadé que je trouverais en France des dames infiniment plus belles et plus spirituelles que toutes celles que j'aurais pu amener de Constantinople ».78 Un peu plus d'un siècle plus tard, Fuad Pacha fut interrogé sur le même sujet, par une dame anglaise cette fois. Il livra une réponse sensiblement différente. À la question, « combien d'épouses avez-vous ? », il répliqua tout de go : « autant que votre mari, deux; seulement, il en cache une; pas moi ».79 Mais Fuad était un maître diplomate, qui savait jouer des codes, à la frontière du monde d'où il venait et de celui dans lequel il évoluait. Pour nombre d'observateurs, il faisait figure d'exception. Une idée contraire existait, un *topos* assez répandu dans la littérature européenne, selon lequel les Turcs éprouvaient mille difficultés à se plier aux usages. Dans *À la recherche du temps perdu*, l'ambassadrice de Turquie avait le don d'irriter le narrateur par l'illusion qu'elle croyait donner d'être familière du monde des Guermantes en désignant le baron Palamède de Charlus sous le diminutif de « Mémé », alors même qu'elle multipliait les erreurs et les confusions dans son apprentissage du kaléidoscope proustien.⁸⁰

Nous l'avons dit, le monde diplomatique était largement aristocratique, gouverné par un grand nombre de rejetons d'alliances transeuropéennes. C'était un monde à la lisière duquel demeuraient jusqu'aux plus belles lignées phanariotes, et davantage encore les diplomates musulmans : aussi brillants et reconnus fussent-ils, ces derniers ne pouvaient intégrer le marché matrimonial européen pour la simple raison qu'ils n'avaient aucune fille à marier susceptible de les accompagner en mission—l'interdiction du séjour en terre infidèle évoquée plus haut était levée pour les hommes, elle ne l'était pas pour les

78 Veinstein, *Mehmed Efendi*, 212.

79 Davison, *Reform*, 90, citant Henry Drummond Wolff, *Rambling Recollections*, Londres, 1908, 1:261–262 (traduit de l'anglais par l'auteur).

80 Proust, *Le Côté de Guermantes*, 337–339.

femmes. Et quand on sait l'importance que jouaient les ambassadrices dans la vie d'une mission, on mesure toute l'anomalie que pouvait représenter le célibat du représentant ottoman aux yeux du corps diplomatique.⁸¹ Proust ne le précise pas, mais l'ambassadrice turque qui le « happait » dans le salon des Guermantes, qu'elle fût personnage à clé ou figure imaginaire,⁸² aurait été nécessairement chrétienne. Les *zimmi* de l'Empire étaient en effet autorisés à être accompagnés de leur épouse. Il en était ainsi de la princesse Callimaki qui vécut à Vienne aux côtés de son mari en 1848, ou d'Anna Musurus qui suivit le sien à Londres en 1851. Les musulmans pouvaient prendre épouse sur place, tel Ahmed Tevfik Pacha qui se maria à une Suissesse ou Mehmed Rifat Pacha qui épousa la fille d'un général russe.⁸³

Notons le cas exceptionnel des princesses égyptiennes dont plusieurs profitèrent du statut particulier dont jouissait le khédivé au sein de l'Empire autant que du goût qu'avaient les membres de la famille pour les séjours en Europe.⁸⁴ Plusieurs d'entre elles qui étaient mariées à des Ottomans en mission eurent la possibilité de faire la route à partir du Caire pour rejoindre leur conjoint sur place. Ce fut le cas de l'épouse de Kürd Şerif Pacha qui rallia Stockholm pour y retrouver son mari nommé ministre en 1898. Notons également que quelques diplomates avaient pris le risque de contourner la règle du célibat géographique: clandestinement, Aali Ferruh Bey avait emmené son épouse aux États-Unis en 1897. Si elle ne participait pas aux réceptions et si Washington était loin d'Istanbul, le sultan finit par en être informé et prendre les mesures qui s'imposaient: il ordonna le rappel de l'ambassadeur.⁸⁵ Tevfik Pacha ne craignit pas pour sa part d'emmener dans ses bagages la fille du Grand chambellan.⁸⁶ Les autres représentants étaient donc des célibataires géographiques contraints. Plusieurs confièrent leur solitude à leur famille, tel İbrahim Edhem Pacha à Vienne,⁸⁷ ou un autre pacha également malheureux à Vienne, Sadullah Pacha. Il avait demandé son rappel; il ne l'avait pas obtenu; il se suicida en 1891.

81 Sur les femmes comme pièces maîtresses dans la vie des ambassades, voir Dasque, « Être femme ».

82 Au regard de ce que nous savons des épouses des ambassadeurs ottomans contemporains de M. Proust, la seconde hypothèse est la plus vraisemblable.

83 Kunalalp, « Tanzimat Sonrası », 116–117.

84 Sur la pratique des séjours à l'étranger, voir Tugay, *Three Centuries*. Sur l'*adab* à la cour des khédives, voir Konrad, *Der Hof der Khediven*, ainsi que sa contribution dans le présent ouvrage.

85 Kunalalp, « Ottoman Diplomatic ».

86 Kunalalp, « Osmanlı Diplomatları »; Kunalalp, « Tanzimat Sonrası », 117.

87 Kunalalp, « Tanzimat Sonrası », 116–117.

D'autres complications, moins graves mais tout aussi problématiques, perturbaient la vie des diplomates. La consommation du porc était l'une d'elles : Izzet Fuad Pacha l'avait signalé au ministère.⁸⁸ Le malheureux était en mission dans un pays—l'Espagne—connu pour en mettre à toutes les sauces. La consommation d'alcool était un sujet moins sensible : les Ottomans eux-mêmes enfreignaient aisément la règle de l'interdit, chez eux comme en Europe. Aali Pacha en mission à Paris n'était pas appelé « sarapçı » (pinardier) pour rien : il fit rapporter à Istanbul quantité de bons crus afin de les consommer sans modération, une fois son *konak* regagné. Un élément était en revanche non négociable, car il était le double symbole de la souveraineté ottomane et de l'identité nationale : c'était le fez.

Son port était obligatoire dans les réceptions officielles comme dans les dîners en ville. Certains appliquaient rigoureusement la règle : Rüstem Pacha avait contraint ses secrétaires d'ambassade à renoncer au port de la chapka en toutes circonstances, y compris en hiver, dussent-ils mourir de froid. D'autres, à l'inverse, restreignaient l'usage d'un couvre-chef trop oriental à leur goût : à Vienne, Sadullah Pacha portait le chapeau; à Berlin, il se fit photgraphier tête découverte.⁸⁹ Dans la pratique, il revenait à chaque ambassadeur d'appliquer ou non le principe d'obligation : à Rome, Étienne Musurus s'en était remis à l'exemple de ses prédécesseurs qui ne le portaient pas partout. Son choix pourtant n'allait pas de soi :

[dans] le paragraphe qui a paru dans la « Fanfulla » du 9 du mois dernier et où, parlant d'une soirée donnée par Monsieur Pioda, Ministre de Suisse, et à laquelle j'avais assisté, cette feuille, qui est toute dévouée à Ismail Pacha, disait qu'on avait remarqué mon apparition dans les salons de Mr Pioda en frac et sans fez, et qualifiait ce fait d'*innovation*. Or, rien n'était plus faux que cette dernière assertion, attendu que je ne m'étais décidé à aller chez Mr Pioda sans fez que sur les instances des Secrétaires de cette Ambassade et de notre Consul Général, Monsieur Gallian, qui m'avaient tous assuré que mes prédécesseurs, notamment Turkhan Bey, Essad Pacha, alors Essad Bey, et Alexandre Carathéodory, n'avaient jamais porté de fez qu'à la Cour. J'ai donc fait insérer aussitôt dans la « Fanfulla » un entrefilet rétablissant les faits et rappelant que l'usage avait toujours été de ne porter le fez qu'aux réceptions officielles.⁹⁰

88 Kunalp, « Osmanlı Diplomatları ».

89 Akyıldız, *Sürgün*, 69.

90 FM 14/1.

Sans doute, afin de lever les ambiguïtés qui subsistaient, la Porte avait-elle jugé utile de produire en février 1886 une circulaire qui imposait l'obligation du port du fez dans la vie publique. Elle le fit d'autant plus qu'à partir des années 1880 l'impératif de la souveraineté s'articulait aux exigences, nouvellement affichées, de l'identification nationale. Dans cette circulaire, le port du fez devait en effet accompagner le « costume national » (*elbise-i millîye*), costume que la Porte voulait voir porter partout dans l'Empire où symboles vestimentaires et traditions nationales (dans le sens d'*adab-ı millîye*)⁹¹ étaient désormais contestés. Un document de 1888 atteste ainsi qu'à Varna les autorités avaient cherché à circonvenir des étudiants désireux d'imposer à plusieurs de leurs condisciples venus d'Istanbul de renoncer à leur fez au profit du kalpak bulgare.⁹² À l'étranger, les chefs de mission avaient donc pris la mesure de l'enjeu et informé leurs collaborateurs des divers points de la circulaire,⁹³ sans omettre de rappeler à la Porte en quoi l'application de celle-ci pouvait peser sur la bonne exécution de leurs tâches : l'ambassadeur en poste à Saint-Pétersbourg rapporta qu'il n'avait pu assister à la commémoration du décès de l'Empereur Guillaume 1^{er} en 1888 organisée par son homologue allemand, au motif qu'il ne serait pas admis à porter son fez à l'église; la presse russe s'en était émue, soulignant que les officiels ottomans avaient toujours pu entrer dans les lieux de culte orthodoxe couverts de leur fez.⁹⁴

En vérité, vivre avec un fez ne devait pas être exempt d'inconfort : un diplomate se plaignait que cela contribuait à le mettre à l'écart, dans des coins de salon où, souvent, il retrouvait le non moins distingué représentant chinois.⁹⁵ Peut-être également l'universalisme du protocole finit-il par l'emporter sur les exigences du principe de souveraineté ? Pour la première fois, Salih Münir Paşa, ambassadeur à Paris entre 1896 et 1908, décida de ne plus le porter. Son choix reflétait l'obsolescence des projections et des représentations initialement associées à un couvre-chef que Mahmud II avait résolument imposé à ses militaires, élément essentiel d'une panoplie nouvelle, en place du turban jadis porté par le corps des janissaires supprimé en 1826. Au fil des décennies, le fez était devenu un symbole différent, non plus moderne, mais oriental et impérial. Mustafa Kemal le savait bien, qui décida de l'interdire en 1925, deux ans seulement après l'instauration de la République. Mais lui aussi fit le lien

91 Kélékian, *Dictionnaire*, 10.

92 BOA, Y.PRK.HR 11/36 (29 Z 1305).

93 BOA, HR TO 10/78; HR TO 19/61; HR TO 38/40; HR TO 46/63; HR TO 61/112; HR TO 82/42; HR TO 116/73.

94 BOA, HR TO 91/40, 14 mars 1304.

95 Kunalalp, « Osmanlı Diplomatları ».

entre les nouveaux usages de l'identité nationale et les exigences de la souveraineté, au point de vouloir imposer cette interdiction aux diplomates étrangers non-turcs. En guise d'épilogue, citons, pour illustrer ce lien, un événement possiblement apocryphe, mais souvent évoqué, et à juste raison : il en dit en effet long sur le rôle des éléments protocolaires dans l'affirmation de l'identité nationale.

Lors de la fête nationale de la Turquie, le 29 octobre 1932, l'ambassadeur d'Égypte, Abdülmelik Hamza Bey, se rendit à la réception de la Présidence de la République. Il était couvert de son fez—depuis deux ans qu'il était en poste à Ankara, il ne le quittait pas davantage que lorsqu'il vivait au Caire. Le soir, alors que le bal débutait, Mustafa Kemal s'adressa à l'ambassadeur en ces termes : « Dites à votre roi que moi, Mustafa Kemal, je vous ai donné l'instruction d'ôter votre fez ce soir. Ce faisant, il fit signe à un domestique afin qu'il le lui remette. L'ambassadeur s'exécuta mais il quitta aussitôt le bal. L'événement suscita, selon la terminologie des télégrammes diplomatiques, « une vive émotion ». L'affaire fut montée en épingle par les journaux étrangers et relayée par les quotidiens des deux pays intéressés. Au Caire, on fit savoir que le fez était le couvre-chef national égyptien, qu'il devait être porté dans les réceptions officielles, et que dans le cas contraire, l'ambassadeur égyptien serait rappelé. Du côté turc, on ironisait : depuis quand ce couvre-chef égyptien était-il national ? N'était-il pas au contraire peu adapté au climat particulièrement chaud du Caire ? Ankara répondit aux autorités égyptiennes : chaque pays aurait le droit, en Turquie, de porter l'uniforme national; mais dans les réceptions officielles turques, il conviendrait désormais de porter le frac et non le fez. Le Haut-Commissaire anglais en Égypte, Sir Percy Loraine, intervint auprès des autorités du Caire pour accepter les conditions exigées par les Turcs. L'affaire fut réglée, mais l'histoire eut une suite. Au bal de la Croix-Rouge donné à la Présidence d'Ankara quelques temps après, l'ambassadeur égyptien vint sans fez. Mustafa Kemal ne manqua pas de lui faire part de son étonnement.⁹⁶

8 Conclusion

L'entreprise poursuivie sur le temps long par les chancelleries ottomanes touche aussi bien à la négociation de la relation politique et l'inscription dans l'ordre géopolitique qu'elle oriente la mise en forme de soi à échelle individuelle (comportementale, symbolique et épistolaire) à des niveaux de correspondance multiples et étroitement interdépendants : correspondance politique

96 Şimşir, *Doğunun Kahramanı Atatürk*, 21.

(intégrer les usages et les modes de la représentation bilatérale dans le cadre des nouvelles légations permanentes ouvertes dans les années 1830); correspondance symbolique (adopter l'étiquette et les décorations européennes tout en préservant les symboles de la souveraineté ottomane); correspondance de l'écrit (la mobilisation de trois traditions—la relation de voyage, la traduction par le drogman, les belles-lettres au sein du divan—dans le cadre de la rédaction des rapports, des télégrammes et des lettres officielles); correspondance entre les sexes (la conversation entre hommes et femmes dans l'espace public); correspondances aux valeurs (adoption de pratiques artistiques ou philanthropiques).

La transformation du métier de diplomate devenu représentant permanent oblige celui-ci à se placer à l'école européenne. Dans le même mouvement, elle l'invite à recourir à des pratiques de correspondance et de relation à l'autre éprouvées dans le cadre d'une tradition de l'écrit ou d'un art de vivre en partie ottomans. On peut considérer d'une certaine manière que les belles-lettres font leur entrée dans le monde diplomatique ottoman, alors même que celui-ci intègre un jeu dont les codes sont différents de ce qu'était jusqu'alors le mode de fonctionnement de la Sublime Porte. De fait, si des modèles s'opposent (les désignations *alafranga/alaturca* renvoient à une culture matérielle, des pratiques sociales et des motifs littéraires dont il ne faut pas négliger l'importance), l'*adab* n'est pas tant à analyser comme l'expression cantonnée de quelques hauts diplomates francophones dans une sphère internationale coupée des réalités ottomanes qui agirait *a posteriori* et par percolation sur quelques cercles de joueurs de bridge aux bords du Bosphore; elle est davantage à étudier comme la mobilisation de statuts acquis et de rôles (souvent difficilement articulés au sein d'une même personnalité) dans un système social d'ensemble, et dans un appareil politique qui organise, au sein de l'administration, un nouveau rapport fonctionnel et éthique entre les exigences de la morale (*ahlak*) et les logiques du service (*ahval*). Chez les Ottomans, la modernité de l'*adab* tient moins à une prise de distance ou au rejet de comportements jugés traditionnels ou dépassés qu'à la reconfiguration de rapports anciens à des codes et usages conformes aux conceptions et aux situations du temps.

Bibliographie

Sources primaires

Abdullah Cevdet. *Mükemmel ve Resimli Adab-ı Muaşeret Rehberi*. Istanbul: Yeni Matbaa, 1927.

- Akyıldız, Ali. *Sürgün Sefir Sadullah Paşa*. Istanbul: Türkiye Bankası Kültür Yayınları, 2010.
- Ahmed Midhat. *Avrupa Adab-ı Muaşeret-i Yahud Alafranga*. Istanbul: İkdam matbaası, 1312/1894).
- Ali Fuad. *Rical-ı Mühimme-i Siyasiye*. Istanbul, 1928.
- BOA. Archives du Premier Ministre, Istanbul.
- HR TO: *Hariciye Nezareti Tercüme Odası Evrakı*.
- Y.PRK.HR: *Yıldız Perakende Evrakı Hariciye Nezareti Maruzatı*.
- Callières, François de. *De la manière de négocier avec les souverains*, Amsterdam: 1716. (repr. *L'art de négocier sous Louis XIV*. Paris: Nouveau Monde, 2006).
- Challemel-Lacour, Paul. « Les hommes d'État de la Turquie. Aali-Pacha et Fuad Pacha. » *Revue des deux mondes* XXXVIII (1868): 886–925.
- Clercq A. de, Vallat, C. de. *Guide pratique des consulats*. Paris: Guillaumin & Cie, 1851.
- Çağbayır, Yaşar. *Ötüken Türkçe Sözlük*. 5 vols., Istanbul: Ötüken, 2007.
- Devellioğlu, Ferit. *Osmanlıca-Türkçe Ansiklopedik Lugât*. Ankara: Aydın, 1962, ¹⁶1999.
- Feridun. *Münşeat-ı Selatin*. Istanbul: Takvimhane-i amire, 1848–1849 (repr. Istanbul: Darü-t-tıbaatü-l-amire, 1858).
- FM: Fonds Musurus. Archives de la Bibliothèque Gennadios, Athènes.
- Garcia de la Vega, Désiré de. *Guide pratique des agents politiques du ministère des Affaires étrangères*. Bruxelles: Hayez, 1852.
- Hüseyin Ağâh. *Lugatçe-i Istılahat-ı Resmîyye*. Istanbul: Alem matbaası, 1308.
- Kanar, Mehmet. *Osmanlı Türkçesi Sözlüğü*, 2 vols. Istanbul: Sev, 2009: 1, 93–94.
- Karal, E. Z. *Halet Efendinin Paris Büyük Elçiliği 1802–1806*. Istanbul: Kenan, 1940.
- Kélékian, Diran. *Dictionnaire turc-français*. Istanbul: Mihran, 1911.
- Lütfi Simavi. *Teşrifat ve Adab-ı Muaşeret*. Istanbul: Matbaa-ı ictihad, 1329/1913.
- Mahmud Celâleddin Paşa. *Münşeat-ı Mahmud Celâleddin Paşa*. Istanbul: Matbaa-ı osmaniye, 1312 H.
- Martens, Charles de. *Guide diplomatique*. Leipzig: Brockhaus, 1832.
- Meisel, August Heinrich. *Cours de style diplomatique*. Paris: Aillaud, 1826.
- Ménage, Victor L. « The mission of an Ottoman secret agent in France in 1486. » *Journal of the Royal Asiatic Society* (1965): 112–132.
- Moreuil, A. de. *Manuel des agents consulaires, français et étrangers contenant les attributions, droits, prérogatives et devoirs des consuls et chanceliers*. Paris: Videcoq, 1853.
- Noradounghian, Gabriel, ed. *Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman, traités, conventions, arrangements, déclarations, protocoles, procès-verbaux, firmans, berats, lettres patentes et autres documents relatifs au droit public extérieur de la Turquie*, t. 1. Paris: F. Pichon, 1897.
- Nuri Hacı, ed. *Münşeat-ı Azîziye fi Âsar-ı Osmaniye*. Istanbul: Vezir hamı matbaası, 1284/1868.

- Özege, M. Seyfettin. *Eski Harflerle Basılmış Türkçe Eserler Kataloğu*, 5 vols. Istanbul: Fatih Yayınevi Matbaası, 1975.
- Perin, Cevdet. *Tanzimat Edebiyatında Fransız Tesiri*. Istanbul: Pulhan matbaası, 1946.
- Proust, Marcel. *Le Côté de Guermantes II*. Paris: Gallimard, 1921 (repr. 1954).
- Redhouse Sözlüğü. Türkçe/Osmanlıca*. Istanbul: Sev, 1997.
- Safveti Ziya. *Salon Köşelerinde*. Istanbul: Ahmed İhsan ve şürekâsı matbaacılık Osmanlı şirketi, 1328/1912.
- Safveti Ziya. *Adab-ı Muaşeret Hasb-ı Halleri*. Istanbul: Türk ocakları merkez heyeti matbaası, 1928.
- Sami Bey Frascbery. *Dictionnaire français-turc*. Istanbul: Mihran, 41905.
- Schlechta-Wssehr, Baron O. de. *Manuel terminologique français-turc (termes administratifs)*. Vienne: Imprimerie impériale, 1870.
- Şemseddin Sami. *Kamus-i Türki*. Istanbul: İkdâm, 1317.
- Tugay, Fuad Emine. *Three Centuries: Family Chronicles of Turkey and Egypt*. Londres: Oxford University Press, 1963.

Littérature secondaire

- Aydın, Bilgin. « Divan-i Hümayun Tercümanları ve Osmanlı Kültür ve Diplomasisindeki Yerleri. » *Osmanlı Araştırmaları XXIX* (2007): 41–86.
- Baki, Tezcan. « Ethics as a Domain to Discuss the Political: Kınalızâde Ali Efendi's *Ahlâk-i Alâî*. » In *International Congress on Learning and Education in the Ottoman World, Istanbul, 12–15 April 1999* edited by Ali Çaksu, 109–120. Istanbul: IRCICA, 2001.
- Balcı, Sezai. « Osmanlı Devleti'nde Tercümanlık ve Bab-ı Ali Tercüme Odası ». Thèse de doctorat, Université d'Ankara, 2006.
- Bouquet, Olivier. « Ce que dire que l'on parle veut dire: réflexion sur les compétences linguistiques des derniers Ottomans. » *European Journal of Turkish Studies* 6 (2007): en ligne (<http://www.ejts.org/document1523.html>).
- Bouquet, Olivier. « Un Rum aux pays des Hellènes. Constantin Musurus, premier représentant permanent de la Sublime Porte à Athènes (1840–1848). » In *Society and Politics in South-Eastern Europe during the 19th Century. Proceedings of the International Conference, Corfou, 2–3 oct. 2009*, édité par Nathalie Clayer et Tassos Anastasiadis, 337–370. Athènes: Alpha Bank, 2012.
- Bouquet, Olivier. « Faut-il encore parler de modernisation ottomane ? », In *L'art de l'État en Turquie. Arrangements de l'action publique de la fin de l'Empire ottoman à nos jours*, édité par Marc Aymes, Élise Massicard, Benjamin Gourisse, 53–73. Paris: Karthala, 2013.
- Bouquet, Olivier & Kunalalp, Sinan. *Les Musurus. Une famille de diplomates ottomans*. Istanbul: Isis, 2015.
- Büssow, Johann. *Hamidian Palestine: Politics and Society in the District of Jerusalem, 1872–1908*. Leyde: Brill, 2011.

- Cannadine, David. *The Decline and Fall of the British Aristocracy*. Londres: Papermac/MacMillan, 1990.
- Dasque, Isabelle. « Etre femme de diplomate au début du xx^e siècle : pouvoir social et pouvoir d'influence. » In *Femmes et diplomatie*, édité par Yves Denéchère, 23–41. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang, 2004.
- Dasque, Isabelle. « De la sociabilité des diplomates à la fin du xix^e siècle: codes et pratiques. » In *Élites et sociabilité en France. Actes du colloque organisé le 22 janvier 2003, à la Fondation Singer-Polignac*, édité par J.-P. Chalaine, 259–282. Paris: Perrin, 2003.
- Dasque, Isabelle. « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871–1914). » *Histoire, économie & société* 4 (2007): 81–98.
- Dasque, Isabelle. « Les élites diplomatiques de la République face aux mutations de l'ordre international à la fin du xix^e siècle: une réaction aristocratique ? » In *Acteurs diplomatiques et ordre international. Fin xviii^e siècle–xix^e siècle*, édité par Marc Belissa et Gilles Ferragu, 113–135. Paris: Kimé, 2007.
- Dasque, Isabelle. « La diplomatie au lendemain de la Première Guerre mondiale : bastion d'une aristocratie au service de l'État ? » *Vingtième Siècle* 99 (2008): 33–49.
- Davison, Roderic H. *Reform in the Ottoman Empire 1856–1876*. Princeton: Princeton University Press, 1963.
- Davison, Roderic H. « The Westernization of Ottoman Diplomacy in the Nineteenth Century. » In *National and International Politics in the Middle East: Essays in Honour of Elie Kedourie*, édité par E. Ingram, 54–65. Londres: F. Cass, 1986.
- Davison, Roderic H. « The Modernization of Ottoman Diplomacy in the Tanzimat Period. » In *IX. Türk Tarih Kongresi, Ankara, 21–25 Eylül 1981, Bildiriler*, 1141–1151. Ankara: Türk Tarih Kurumu, 1988, vol. 2, 1141–1151.
- Davison, Roderic H. « Ottoman Diplomacy at the Congress of Paris (1856) and the Question of Reforms. », *vii Türk Tarih Kongresi, 25–29 Eylül 1970*, 580–586. Ankara, Türk Tarih Kurumu, 1973.
- Davison, Roderic H. « Vienna as a major Ottoman Diplomatic Post. » In *Habsburgish-Osmanische Beziehungen*, édité par A. Tietze, 251–280. Vienne, 1985 (repr. Davison Roderic H. *Nineteenth Century Ottoman Diplomacy and Reforms*, 257–279, Istanbul: Isis).
- Georgeon, François. « Présentation. » In *Sous le signe des réformes*, 9–12. Istanbul: Isis, 2009.
- Halet Efendi, S. Yerasimos, eds. *Moralı Seyyid Ali Efendi et Seyyid Abdürrahim Muhibb Efendi. Deux Ottomans à Paris sous le Directoire et l'Empire. Relations d'ambassade*. Arles: Actes Sud, 1998.
- Isom-Verhaaren, Christine. « An Ottoman report about Martin Luther and the Emperor : New evidence of the Ottoman interest in the Protestant challenge to the power of Charles V ? » *Turcica* 28 (1996): 299–318.

- Işın, Ekrem. « Abdullah Cevdet'in Cumhuriyet Âdâb-ı Muâşeretî. » *Tarih ve Toplum* 42 (1987): 13–20.
- Itzkowitz, Norman & Max Mote. *Mubadele: An Ottoman-Russian Exchange of Ambassadors*. Chicago: The University of Chicago Press, 1970.
- Kamay, Berna. « Public Diplomacy and the Translation Office (Tercüme Odası) in the Ottoman Empire (1839–1876) ». Thèse de master, Université de Bilkent, Ankara, 2012.
- Konrad, Felix. *Der Hof der Khediven von Ägypten. Herrscherhaushalt, Hofgesellschaft und Hofhaltung 1840–1880*. Würzburg: Ergon 2008.
- Kuneralp, Sinan. « Évolution de la Charge de drogman du divan impérial durant le XIX^e Siècle. » In *Istanbul et les Langues Orientales*, édité par François Hitzel, 479–483. Paris: L'Harmattan, 1997.
- Kuneralp, Sinan. « Tanzimat Sonrası Osmanlı Sefirleri. » In *Çağdaş Türk Diplomasisi: 200 Yıllık Süreç, Ankara, 15–17 Ekim 1997*, 113–126. Ankara: TTK, 1999.
- Kuneralp, Sinan. « Osmanlı Diplomatları: Bürokratik Elit bir Tabakanın Oluşması. » Conférence donnée à l'IFEA, 5 déc. 2000.
- Kuneralp, Sinan. « Ottoman diplomacy and the controversy over the interpretation of Article 4 of the Turco-American Treaty of 1838 » *The Turkish Journal of International Relations* XXXI (2002): 243–256.
- Kuneralp, Sinan. « La question d'Orient vue de l'Orient : vers une histoire diplomatique de l'Empire ottoman (1839–1914) ». Séminaire État et société dans l'Empire ottoman (XIX^e–XX^e siècles), Paris: EHESS, 15 mai 2008.
- Kuneralp, Sinan. « Ottoman Diplomatic and Consular Personnel in the United States of America (1867–1917) ». In *American Turkish Encounters: Politics and Culture, 1830–1989*, édité par Nur Bilge Criss *et alii*, 100–109. Newcastle: Cambridge Scholars Pub., 2011.
- Jones, Raymond A. *The British Diplomatic Service, 1815–1914*. Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, 1983.
- Lalor, Bernard. « Promotion patterns of Ottoman Bureaucratic Statesmen from the Lâle Devri until the Tanzimat. » *Güney-Doğu Avrupa Araştırmalar Dergisi* 1 (1972): 77–92.
- Landweber, Julia A. « How Can One Be Turkish ? French Responses to Two Ottoman Embassies. » In *Europa und die Türkei im 18. Jahrhundert / Europe and Turkey in the 18th Century*, édité par Barbara Schmidt-Haberkamp, 403–415. Bonn: Bonn University Press, 2011.
- Özkul, Barış. « Tanzimat Döneminde Tercüme Odasından Yetişen bir Çevirmen-Aydın: Ahmet Vefik Paşa ». Université d'Istanbul, 2009.
- Schwabe, Klaus, ed. *Das diplomatische Korps 1871–1945*. Boppard-am-Rhein: Boldt, 1985.
- Shinder, Joel. « Mustafa Efendi Paşa: Scribe, Gentleman, Pawnbroker. » *IJMES* 10 (1979): 415–420.

- Strauss, Johann. « La conversation. » *Vivre dans l'Empire ottoman. Sociabilités et relations intercommunautaires (XVIII^e–XIX^e siècles)*, édité par F. Georgeon, P. Dumont (1997): 251–318.
- Strauss, Johann. « *Romanlar, ah! Ô Romanlar!* Les débuts de la lecture moderne dans l'Empire ottoman (1850–1900). » *Turcica* 26 (1994): 125–163.
- Şimşir, Bilal N. *Doğunun Kahramanı Atatürk*. Istanbul: Bilgi, 1999.
- Şişman, Adnan. « Mekteb-i Osmânî (1857–1864). » *Osmanlı Araştırmaları V* (1986): 83–160.
- Tietze, Andreas. « Mustafâ 'Âli on Luxury and the Status Symbols of Ottoman Gentlemen. » In *Studia Turcologica Memoriae Alexii Bombaci Dicata*. Naples, 1982, 577–590.
- Tietze, Andreas. *Tarihi ve Etimolojik Türkiye Türkçesi Lugatu*, 1 (letters A-E). Istanbul/Vienne/Simurg: Österreichische Akademie der Wissenschaften, 2002.
- Vatin, Nicolas. « À propos de l'exotisme dans les *Vâkıât-ı Sultân Cem* : le regard porté sur l'Europe occidentale à la fin du xv^e siècle par un Turc ottoman. » *Journal Asiatique* CCLXXXII (1984): 237–248.
- Vatin, Nicolas. « Les instruments de la diplomatie de Bayezid II (1481–1512). » *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, sous presse.
- Vatin, Nicolas. « La correspondance comme expression de la volonté du sultan ottoman. », colloque organisé par Laurent Vissière et Bruno Dumézil, 27–28 janvier 2012. Université Paris-Sorbonne, à paraître sous le titre *Épistolaire politique II : Authentiques et autographes (IV^e–XVI^e siècles)*.
- Veinstein, Gilles. « L'Empire dans sa grandeur (xvi^e siècle). » In *Histoire de l'Empire ottoman*, édité par Robert Mantran, 159–226. Paris, Fayard, 1989.
- Veinstein, Gilles, ed. *Mehmed Efendi. Le paradis des infidèles. Relation de Yirmisekiz Çelebi Mehmed efendi, ambassadeur ottoman sous la Régence*. Paris: La Découverte, 1981 (rempr. 2004)
- Veinstein, Gilles. « La diplomatie ottomane en Europe. 1. Les fondements juridiques. » *Cours et travaux du Collège de France. Résumés 2005–2006*, 733–751. Paris: Collège de France, 2006.
- Veinstein, Gilles. « Les ambiguïtés de l'alliance franco-ottomane. » In *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen-Âge à nos jours*, édité par Mohammed Arkoun, 318–353. Paris: Albin Michel, 2006.
- Veinstein, Gilles. « Les missions diplomatiques en Europe avant l'instauration des ambassades permanentes. », *Cours et travaux du Collège de France. Résumés 2006–2007*, 749–773. Paris: Collège de France, 2007.
- Veinstein, Gilles. « Les fondements juridiques de la diplomatie ottomane en Europe. » *Oriente Moderno* LXXXVIII/2 (2008): 509–522.
- Veinstein, Gilles. « Les origines et l'apogée de l'alliance franco-ottomane. » *Journée d'histoire des relations franco-ottomanes*, Collège de France, 25 mars 2010.

- Veinstein, Gilles. « Les documents émis par le *kapûdân paşa* dans le fonds ottoman de Patmos. » *Documents de travail du Cetobac* 1 (2010): 13–19.
- Yıldırım, İbrahim. *Osmanlı Devleti'nde Elçi Kabulleri*. Istanbul: Kitapyayınevi, 2014.